BEYREN-GANDREN
La vie chez nous

Lettre d'information de la commune de Beyren - les - Sierck - Décembre 2020

Le mot du Maire

Vous nous avez accordé votre confiance au cours des élections du 15 mars. Nous en sommes honorés et tenons à vous en remercier. Nous nous emploierons à donner le meilleur de nous-mêmes pour servir l'ensemble de notre commune.

Ce début de mandat a été marqué par une situation inédite. 9 mois se sont écoulés depuis les élections du 15 mars, mais nous avons dû patienter jusqu'au 23 mai, date de l'installation du nouveau conseil municipal, qui m'a donné la charge de premier magistrat de notre commune. C'est avec une grande émotion que j'ai pris mes nouvelles fonctions et me suis fait remettre les clés de la commune par Monsieur Émile REICHER.

Je tiens à le remercier au nom de toutes et tous pour son implication et sa gestion de la crise du COVID, au-delà de son mandat et jusqu'au transfert de ses fonctions.

Je veux également le remercier pour son dévouement et tout le travail accompli depuis 2008, entouré de ses adjoints et conseillers, fonction qu'il a lui-même tenu auparavant. Il a œuvré pour faire progresser et améliorer la vie de notre commune, la doter d'un groupe scolaire moderne, la consolider d'équipements afin d'avoir des villages propres et plaisants. Souhaitons-lui de profiter pleinement de sa retraite bien méritée.

Malgré la crise sanitaire et toutes ses contraintes, la nouvelle équipe s'est aussitôt mise au travail. Avoir des idées, c'est bien mais les mettre en pratique, c'est mieux. Chacun participe d'une manière ou d'une autre et contribue à la réalisation de nos projets. Je les remercie pour leur implication et motivation qui nous font avancer à bon rythme.

L'une de nos premières réalisations a été le déménagement de la mairie. Nous sommes heureux de vous accueillir depuis le 1er octobre au 5 place du Foyer où la nouvelle mairie est opérationnelle. Regroupée avec le groupe scolaire et périscolaire, elle offre un accès facile pour tous et un espace fonctionnel.

La crise de la COVID nous prive d'évènements qui nous rassemblent. Les associations sont à l'arrêt mais je sais que toutes auront à cœur de renouer dès que possible avec leurs activités. La décision d'annuler la location et les activités au foyer n'ont pas été faciles à prendre, mais vous avez su vous montrer compréhensifs et je vous en remercie.

J'ai une pensée toute particulière en cette fin d'année pour les personnes seules et isolées, pour qui le confinement et les mesures sanitaires sont particulièrement durs à vivre. Nous nous efforçons de rester en contact régulièrement avec ces personnes et espérons que chacun pourra faire de même avec un voisin qui serait seul.

De la part de toute l'équipe du conseil municipal je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, tout en continuant de respecter les mesures sanitaires pour éviter la propagation du virus.

TRAVAUX RUE DE GANDREN

Les travaux d'aménagement de la rue de Gandren ont débuté le 11 mai 2020 et se sont étalés sur plusieurs mois. Ils ont fait l'objet de plusieurs tranches de part et d'autre de la chaussée, en alternance, comme vous avez pu le constater.

Nous tenons à remercier la CCCE pour le financement de ces travaux qui s'élèvent à hauteur de 640 000 €.

Durant la phase des travaux, la commune est restée vigilante au bon déroulement de ceux-ci et aux aspects sécuritaires en assistant à toutes les réunions de chantier qui avaient lieu les jeudis après-midi. Ainsi nous avons pu agir rapidement, si cela s'était avéré nécessaire.

Les riverains qui pouvaient être directement impactés par ces travaux ont été contactés au fur et à mesure dans le but d'organiser aux mieux les aménagements tout en tenant compte des accès à leurs maisons et leurs terrains.

Depuis quelques semaines maintenant, vous pouvez voir les aménagements tels qu'ils ont été pensés par l'architecte paysagiste en charge de ce chantier.

Deux ralentisseurs ont été installés et la vitesse de circulation a été abaissée à 30 km/h, afin de sécuriser la rue pour le bien-être de tous, habitants et automobilistes; un abribus sera mis en place à proximité du lotissement de la rue de Gandren et des plantations seront faites au printemps.

EGLISE DE BEYREN

Depuis plusieurs années, il a été constaté que le toit de l'Eglise de BEYREN montrait quelques signes de faiblesse dans son étanchéité.

Certes des travaux ont été entrepris et des contrôles ont été faits, mais cela ne permettait pas de résoudre la situation à long terme.

Aussi, la précédente équipe municipale, en partenariat avec le conseil de fabrique, a entamé les consultations d'entreprises pour faire changer la toiture. Suite à cela, nous avons déposé des dossiers de demandes de subventions.

L'Eglise verra donc sa toiture entièrement refaite à neuf dans les prochains mois pour un montant total de 68 498.40 € TTC. Le financement de ces travaux est réparti de la manière suivante:

- 25% du montant hors taxes subventionné par l'Etat;
- 25% subventionné par le département;
- 25% payé par le conseil de fabrique;
- 25% à la charge de la commune.

Nous adressons de profonds remerciements à M. Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental; à Mme Rachel ZIROVNIK, Conseillère Départementale et à M. Thierry HEGAY, Sous-préfet de l'Arrondissement de Thionville-Est pour leur participation financière dans le cadre de ces travaux.

Foyer « Le clos »

Compte tenu de la crise sanitaire que nous vivons actuellement, les locations du Foyer « Le Clos » ont été suspendues, ce qui nous a permis de faire le point sur les travaux à réaliser.

Nous en profitons surtout pour effectuer quelques travaux d'entretien et de réfection pour maintenir la salle des fêtes en bon état.

Parmi les travaux qui vont ou ont déjà été faits, nous pouvons citer :

- Le remplacement du chauffe-eau;
- Quelques modifications sur la porte d'entrée;
- Le remplacement de WC;
- De nouveaux points d'éclairage dans l'entrée et dans la salle;
- La remise en place de tôles de rive sur le toit;
- La réfection complète de la peinture;
- Le changement des dalles de plafond.

Nous tenons particulièrement à remercier Messieurs Armand PERIOT, Philippe LEBRUN, Jean SIVEC, Alain IMMER, Alain WALLERICH et Philippe GUINDT qui ont réalisé ces travaux sans l'aide d'entreprise extérieure.

Urbanisme

Le paysage urbain de notre commune est en train de changer. En effet, plusieurs projets de constructions sont en train de voir le jour dans nos deux villages.

Comme vous avez déjà pu le voir, le projet de 19 maisons dans la Rue de Gandren est en phase d'achèvement pour le gros-œuvre.

Par ailleurs, plusieurs permis de construire ont été déposés et les travaux devraient débuter dans les prochains mois.
Il s'agit de:

- 4 maisons dans la Rue des saules;
- 8 maisons dans la Rue des joncs;
- 17 appartements dans la Rue de Sierck;
- 7 maisons pour la 1ère tranche du lotissement situé devant la Mairie - Ecole;
- Une vingtaine de logements pour la seconde tranche de ce même lotissement.

Ces projets sont l'aboutissement de plusieurs années de démarches de la part des personnes qui les ont souhaités. De par leurs conceptions, ils respectent donc les prescriptions de l'époque en matière d'urbanisme.

Nous œuvrerons au mieux pour améliorer les conditions d'implantations de ces nouveaux projets, notamment au cœur des villages.

Comme vous avez pu le voir, les travaux de la première tranche du lotissement communal, en partenariat avec la SODEVAM et à proximité de la Mairie -Ecole, ont déjà démarré. Sur sept parcelles, cinq compromis de vente sont déjà signés; les deux autres sont en cours. Ainsi les constructions devraient être achevées vers la fin de l'année 2021.

TRI SELECTIF

Dans le calendrier distribué par la Communauté de Communes en début d'année, nous avions été informés qu'à partir du 1er mai, de nouvelles consignes de tri seraient mises en place, ceci afin de simplifier la vie des habitants du territoire. En raison de la crise sanitaire du COVID 19, la mise en place de ces nouvelles règles a été repoussée au 1er septembre.

Un dépliant a été distribué par la CCCE ces dernières semaines, afin de vous rappeler les nouveautés qui sont applicables depuis la rentrée de septembre. Toutefois, si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service « tri sélectif » à l'adresse mail : **suivi.tri@cc-ce.com**

Nous vous rappelons également que les rouleaux de sacs pour le tri sélectif sont disponibles en mairie, n'hésitez pas à nous contacter si vous en avez besoin.

La déchetterie communautaire dont relève notre commune se situe à CATTENOM-SENTZICH (Route de Luxembourg RD1).

La collecte des encombrants est également gérée par la CCCE. Si vous avez des choses à faire enlever, contactez le 03 82 82 05 60 ou envoyez un mail à **accueil@cc-ce.com**.

Vous trouverez ces informations ainsi que des renseignements complémentaires sur le site de la CCCE: **www.cc-ce.com**

CRISE DU COVID19 : DISTRIBUTION DE MASQUES

Au plus fort de la crise sanitaire du COVID19, Emile REICHER, maire durant cette période, a procédé à la commande de masques chirurgicaux et de masques en tissu auprès de l'Association des Maires de France et de l'Association des Maires Ruraux.

Cette commande, bien qu'ayant fait l'objet d'une livraison tardive, a été distribuée à la population de la manière suivante :

- Les personnes de plus de 60 ans ont reçu à leur domicile des masques en tissu;
- Les masques chirurgicaux ont, quant à eux, pu être retirés le mercredi 10 juin au Foyer « Le Clos ».

Nous disposons encore de masques en tissu et de masques chirurgicaux. Aussi, si vous avez des besoins, vous pouvez vous signaler en mairie et nous vous déposerons ceux-ci dans votre boîte aux lettres. N'hésitez pas !

DEMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Nous vous avions fait part au mois de mars, lors de la diffusion de notre programme, de notre volonté d'être au service de tous et d'avoir une mairie accessible à toutes et tous.

Les bâtiments communaux disponibles ne sont pas adaptés et nécessiteraient des coûts trop importants pour être mis aux normes, au regard des finances actuelles de la Commune.

Le Conseil Municipal a donc, dans sa séance du 26 juin dernier, décidé à l'unanimité d'engager les démarches administratives nécessaires aux fins d'autorisations de transfert de la mairie dans le bâtiment du groupe scolaire, répondant aux normes de sécurité et d'accueil de tous publics en lieu et place de la bibliothèque.
C'est chose faite depuis le 1er octobre !

Dès sa conception, le groupe scolaire a été dimensionné pour accueillir 90 élèves, 45 élèves ont intégré l'école à la rentrée de septembre et celui-ci dispose actuellement de 365 m2, à cela s'ajoute la bibliothèque de 60 m2 (destinée initialement à toute la population).
De plus, le groupe scolaire a été prévu avec une possibilité d'extension pour la construction d'une quatrième salle de classe.

Dans le cadre de ce changement, Madame la Directrice d'École a été informée dès le 2 mars que nous envisagions de déplacer la mairie dans le local de 60 m2 « bibliothèque » du groupe scolaire.

La commune s'est endettée, fin 2015, sur 40 ans pour la construction du groupe scolaire et ne peut plus envisager la construction d'un nouveau bâtiment dédié à la Mairie ou la mise aux normes de la mairie actuelle sans peser très lourdement sur l'ensemble des contribuables de la commune.
Ce déménagement permet de dégager des économies de fonctionnement (chauffage, entretien,…) non négligeables. Ces aspects financiers seront amenés à évoluer dans les années à venir avec les revenus que les nouvelles constructions apporteront.

Une attention toute particulière a été portée sur la sécurité :

- La mairie propose une ouverture au public en dehors des temps scolaires, notamment le jeudi soir et le samedi matin (horaires disponibles dans les informations utiles).
- Les espaces sont indépendants et bien dissociés.
- L'entrée de la mairie est distincte et fléchée.

En complément :

- L'école dispose d'une entrée principale et d'une entrée arrière.
- Le site dispose d'un parking pouvant servir tant au groupe scolaire qu'à la mairie.
- La commune dispose sur le site du foyer « Le Clos » d'un espace qui permet d'accueillir des groupes de travail, réunions, activités….. tant pour la mairie que pour l'école, le périscolaire ou l'APE.

Le regroupement sur un même site donne l'opportunité d'exploiter au mieux nos locaux et rejoint la tradition ancestrale qui place la mairie et l'école au sein du même bâtiment.

Le bâtiment de l'ancienne mairie fera quant à lui l'objet de travaux de rénovation, en plusieurs phases, afin de le transformer en appartement - sa destination pendant des années - et le proposer à la location.

Circulation entre Gandren et Burmerange

Ce dossier fait l'objet d'une attention particulière, mais la période du confinement n'a pas favorisé son avancement.

Il n'est malheureusement pas possible d'autoriser le passage uniquement aux habitants de Beyren-Gandren, ce qui aurait réduit le flux sur cette voie et dans Burmerange.

Nous avons d'ores et déjà demandé à la CCCE, dans le cadre de la commission « Mobilité et Coopération Transfrontalière » d'intervenir sur ce sujet. Des démarches seront mises en œuvre pour améliorer, en outre, les transports transfrontaliers.

Des sollicitations officielles seront faites auprès des autorités luxembourgeoises pour ces différents points.

En parallèle, nous poursuivons tous les contacts possibles avec l'Administration Communale de SCHENGEN.

Nous vous tiendrons informés des avancées de ce dossier.

Chemin pietonnier entre Gandren et Beyren

Dans le document de présentation de notre programme électoral, nous vous avions fait part de notre souhait d'étudier la possibilité de relier nos deux villages par un chemin piétonnier.

Compte tenu du fait que la route de liaison entre eux est une route départementale et du fait de la faible largeur disponible pour créer un tel chemin au niveau de cette route, cela nous a conduit à étudier d'autres options, notamment celle d'une voie piétonnière en empruntant les chemins existants sur le ban communal.

La CCCE poursuivant son développement de transports dits « doux », nous espérons pouvoir compter sur son appui dans ce projet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce projet au fur et à mesure de sa progression.

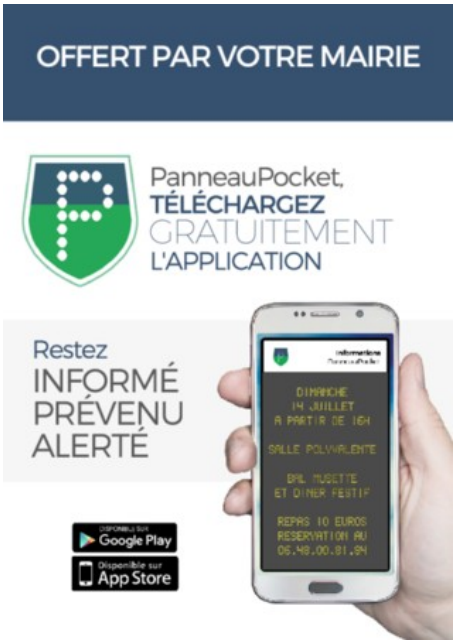

Panneau Pocket

Afin de rester informé des actualités de la commune, n'oubliez pas que vous pouvez télécharger sur vos téléphones portable l'application PanneauPocket.

C'est gratuit !

ETAT CIVIL

ILS SE SONT UNIS

Anna TCHAPALOVA et
Oussama HIJAZI
Le 20 juin

Lisa VILBOIS et
Cédric GRILLON
Le 5 septembre

Stéphanie MUNIER et
Alexandre MARQUET
Le 17 octobre

ILS SONT NÉS

Noémie HAUS
Le 22 août

Maël POUGET
Le 8 janvier

Kiara FILIA
Le 30 avril

Capucine MADELPECH
Le 10 novembre

Aksil BENGHAZI
LE 10 mai

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Yvonne BIVER, née BECKER, le 21 janvier

Joseph JARBOT, le 26 janvier

Alphonse KREMER, le 19 octobre

Anne-Marie STEINMETZ, née WEILLER,
le 13 décembre